



4 mars 2012

Journée européenne

pour la défense du Repos Dominical

Ce 4 mars 2012 est une journée particulière en Europe. C'est à l'appel d'un grand nombre d'organisations de toute l'Europe, dont FORCE OUVRIERE, que sera rappelé notre attachement au Repos Dominical.

Le repos hebdomadaire est un progrès social acquis de longue date comme :

- les 3 x 8 : huit heures de travail, huit heures de loisirs, huit heures de repos, qui cadrent le repos journalier,
- Les congés payés qui permettent le repos annuel,

le Repos dominical fait partie de la construction sanitaire qui permet à différentes étapes de se reposer, de se reconstruire.

L'ensemble de ces revendications portées par notre organisation syndicale ont permis d'écrire une partie du Code du travail qui est largement attaqué ces derniers temps.

La vie est faite de cycles, rythmée par des besoins physiologiques. Briser un de ces cycles, c'est mettre en danger les salariés, en favorisant le stress et la souffrance au travail.

Nous vous invitons à défendre avec nous le repos dominical en le faisant savoir à vos députés respectifs.

Une lettre type est à votre disposition sur notre site internet, ainsi que les adresses mails de nos députés.

Avec FO , dites NON au travail du dimanche !



FEC FO section Commerce - 28 rue des petits hôtels 75010 Paris

<http://fecfocommerce.unblog.fr>

La section **FO COMMERCE** vous invite à consulter le blog dédié à la défense du repos dominical.

<http://www.focommerce.com>

Vous y trouverez

La campagne de FO contre le travail du Dimanche

- FO écrit aux
Parlementaires (oct.
2011),
- FO saisit l'OIT,
- La position CONFEDERALE,
- La carte postale FO,
- La lettre ouverte au
Président de la République
et aux parlementaires,
- La lettre ouverte aux
consommateurs,
- Le sondage BVA,
- Le blog FO pour la
défense du Repos
dominical,
- La défense du repos
dominical en vidéo.

au MENU du blog :

- Historique du repos dominical,
- Communiqués de presse
fecFO,
- Résolutions pour la défense
du repos dominical,
- TRACTS FO,
- Extrait Journal des Employés
et Cadres,
- Les Français et le travail le
dimanche - BVA,
- Les Propositions de loi,
- Et ailleurs que se passe t'il ? ,
- Revue de presse,
- Les autres actions FO,
- FO en Vidéo,
- FO saisit l'OIT,
- QUI FAIT QUOI ?

Prénom - Nom

Adresse

Ville, le ../../..

M. ou Mme Le Député

Assemblée nationale

126 rue de l'Université

75355 Paris 07 SP

Monsieur ou Madame Le Député,

Par cette lettre, je tenais à vous faire savoir mon opposition au travail du dimanche. Le Repos Dominical, c'est :

- Un besoin nécessaire pour la santé,
- Un moyen pour ne pas développer la précarité favoriser par le travail du dimanche,
- Un jour commun pour l'ensemble des salariés, ce qui leur permet de se retrouver entre amis, en famille...

De nombreux salariés sont obligés de travailler le dimanche à cause de leur profession (hospitaliers, transport, sécurité...), ce sacrifice doit être reconnu par la NON banalisation du travail du dimanche.

Des solutions doivent être trouvées pour les étudiants en augmentant les chances de réussite à leur diplômes (il n'y a que 37% de réussite pour les étudiants travaillant + de 16h), par l'augmentation des bourses et allocations.

Pour toutes ces raisons, je vous demande d'intervenir pour la défense du repos dominical, des salariés des commerces et des services.

Recevez, M. ou Mme le Député, mes salutations républicaines.

Signature

Cette lettre est téléchargeable sur :

<http://fecfocommerce.unblog.fr>

TRAVAIL DU DIMANCHE

FO pas pousser



**4 MARS 2012 - JOURNÉE EUROPÉENNE
POUR LA DÉFENSE DU REPOS DOMINICAL**

Les ouvertures des grandes enseignes le dimanche provoquent une concurrence agressive vis-à-vis du commerce indépendant (TPE), en particulier, de centre ville.

Plus de 2 millions de personnes travaillent dans le commerce de proximité.

FO
FEC Employés & Cadres

Avec **FO** défendez vos droits ! www.fecfo.fr